



# Appel à communication

Troisième Edition des journées de recherche en éthique

« L'éthique en situations complexes et contemporaines : vers de nouvelles perspectives »,

**ESG UQAM Montréal (Canada) du 3 au 5 mai 2023**

Campus de l'ESG de l'UQAM  
320, rue Ste-Catherine Est,  
Montréal (Québec)  
H2X 1L7 CANADA

<https://etudestudy.com/Ethique2023/index.php>

Au cours des dernières décennies, les éthiciens ont rédigé des milliers de livres et d'articles sur l'éthique des affaires et ont proposé une variété de principes moraux normatifs et de valeurs. En parallèle, des programmes d'éthique dans les écoles de commerce, universités (Friedman, 1970; Lewis, 1985; Behrman, 1988; Anquetil, 2011) et dans les entreprises (Derichebourg, 2018; Malakoff Humanis, 2019; Groupe Renault, 2019) ont fait également progresser l'éthique dans les entreprises. Au niveau de l'État, d'importantes lois ont été adoptées et des réglementations ont été élaborées permettant à l'éthique dans les affaires de progresser (par exemple : Loi Comité éthique, 2002; Loi Sapin 2, 2016 ; Proposition de Loi n° 4884 pour une éthique responsable des affaires, 2022). Par conséquent, nous constatons d'importants progrès en théories et en pratiques au cours des 50 dernières années (Brenkert, 2019).

L'émergence de nombreux scandales dans le monde des affaires (par exemple : Farmbox Meats en 2013; Nestlé en 2015; Walmart en 2015) a mis en lumière de nombreuses décisions non éthiques de la part de leaders de grandes entreprises reconnues (Kellerman, 2004). Par conséquent, nous devons noter que les scandales éthiques se poursuivent non seulement dans les petites et moyennes entreprises, mais aussi dans des entreprises internationalement connues et respectées. Il suffit de penser à Volkswagen, Siemens, BAE, General Motors, Mitsubishi, Toyota, et Wells Fargo pour commencer une liste non exhaustive d'entreprises importantes qui se sont égarées sur le plan éthique sans parler de l'effondrement financier de 2008 (Brenkert, 2019). Comment cela a-t-il pu arriver ? Ces constats ont suscité des inquiétudes quant à l'émergence de ces comportements non éthiques dans les organisations (Trevino et al., 2000). L'émergence de l'étude sur le comportement éthique a d'ailleurs permis de cerner de nombreuses explications sur le plan individuel de ces manquements moraux en gestion (Tenbrunsel et Smith-Crowe 2008).

Mais une question demeure : Les dérapages éthiques sont-ils le fruit d'actions isolées d'entreprises ou plutôt le résultat de contextes d'affaires particuliers qui engendrent de tels comportements ? Cela démontre le besoin de développer un nouveau cadre explicatif. Selon les dernières compilations, les thèmes de recherche en éthique des affaires semblent passer de l'étude des actes et des décisions des individus ou des groupes d'individus vers une compréhension des structures. C'est dans ces dernières que prennent naissances les enjeux éthiques (Liu et al., 2019). Il apparaît que l'éthique des affaires s'intéresse désormais davantage au contexte tel que le développement international ou les obligations de responsabilité sociale auxquelles doivent faire face les entreprises.

Les managers d'aujourd'hui doivent prendre quotidiennement des décisions dont certaines sont plus difficiles que d'autres (Mintzberg, 1984; Bird, 2002). Ce type de décisions à ramifications morales trouve son origine lors de situations ambiguës et complexes. Il n'est donc pas surprenant de comprendre que l'exploration de ce concept et du processus décisionnel éthique ne dépendent pas que des acteurs mais aussi du contexte où se situe cette décision. Donner du sens et des valeurs à des décisions et actions managériales constitue une partie essentielle dans la réflexion éthique, mais cette dernière est encadrée dans les caractéristiques de ce contexte. L'importance du contexte est centrale à la réflexion éthique (O'Fallon et Butterfield, 2005). Si l'importance du contexte s'avère essentielle pour comprendre les processus de décisions ou d'actions dans l'éthique des affaires, établir l'ensemble des caractéristiques de ce dernier demeure très difficile (O'Fallon et Butterfield, 2005). Déterminer dans quelle mesure il est possible d'obtenir les connaissances sur le contexte afin de bien comprendre son rôle et les conditions de son influence sur le plan moral est un chemin long et fastidieux. Mais, c'est cette question d'ordre épistémique que nous aimerions aborder pour cette troisième rencontre en éthique des affaires.

L'éthique des affaires s'inscrit dans une philosophie qui étudie l'homme et son contexte (Hunyadi, 2012). Ce dernier génère du sens et de la valeur pour chaque individu. Ainsi, s'intéresser au contexte revient également à s'attacher à comprendre les actions des individus (Faes, 2014). Nous pouvons dégager trois formes pouvant s'étudier tant sur le plan épistémologique mais surtout sur le plan éthique appliquée à la gestion (Timmons, 1996) : 1) le *contexte circonstanciel* – contexte qui dépend à la fois des faits sur une personne et des faits de l'environnement qui l'entoure; 2) le *contexte normatif* – contexte qui se rapporte aux standards et normes d'un groupe ou d'une communauté et 3) le *contextualisme structurel* – lui se rapporte aux justifications de certaines croyances qui, dans un contexte n'ont pas besoin de justification. Ainsi, les managers sont des individus en contexte de gestion et doivent faire face à ces défis tant sur le plan de la gestion que sur le plan éthique. Ces divers contextes sont des ressources de réflexion sur la manière de conduire



leurs affaires mais aussi, des lieux – réels et symboliques - où les managers créent leur propre identité éthique (Hunyadi, 2012).

Notre prochaine rencontre vise à explorer l'**étude des facteurs contextuels** des problèmes éthiques en considérant certains aspects particuliers de **situations contemporaines particulières**. Comme nous l'avons vu, les champs disciplinaires appliqués au concept d'éthique sont larges et recouvrent l'ensemble des sciences de gestion. Voici donc certains thèmes avec lesquels vous êtes invités à présenter vos travaux qui se rapportent à notre sujet :

- La gestion éthique au temps de la COVID
- Le contexte éthique des changements en organisation
- Le contexte de l'ESG (Environnemental Social and Gouvernance – ex RSE)
- Le contexte de la gestion de diversité
- Le contexte de la corruption en gestion
- Le contexte et l'éthique dans des métiers particuliers
- Le contexte des lanceurs d'alerte
- Le contexte et l'éthique dans la recherche en gestion
- L'éthique dans les relations entre les organisations, à l'échelle d'un territoire, d'un secteur industriel particulier,
- L'éthique et l'intelligence artificielle : les impacts éthiques de nouvelles technologies qui pourraient remplacer certaines décisions humaines.

Cette liste n'a pas du tout l'ambition d'être exhaustive. Notre seul but est d'ouvrir le champ à la complexité et à la diversité des réalités de l'éthique appliquée aux mondes des affaires avec l'angle spécifique de l'humain en contexte de gestion. En espérant que nous avons suscité votre intérêt, nous vous invitons aux prochaines journées de recherches sur l'éthique appliquée aux situations de gestion organisées conjointement par l'ESG UQAM (Montréal) et l'ESSCA Ecole de Management du 03 au 05 mai 2023.

Au plaisir de vous voir à Montréal !



## **Bibliographie**

- Anquetil, A. (2008). *Qu'est-ce que l'éthique des affaires?* Les éditions Vrin.
- Behrman, J. N. (1988). *Essays on Ethics in Business and the Professions*. Prentice Hall.
- Brenkert, G. G. (2019). Mind the gap! The challenges and limits of (Global) business ethics. *Journal of Business Ethics*, 155(4), 917-930.
- Friedman, M. (1970) The social responsibility of business is to increase its profits. In *Corporate ethics and corporate governance* (pp. 173-178). 2007. Springer, Berlin, Heidelberg.
- Faes, H. (2014). Sens et valeur du contexte en éthique. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 3(280), 11-33.
- Hunyadi, M. (2012). *L'Homme en contexte*. Les éditions du Cerf.
- Kellerman, B. (2004). *Bad leadership: What it is, how it happens, why it matters*. Harvard Business Press.
- Lewis, P. V. (1985). Defining 'business ethics': Like nailing jello to a wall. *Journal of Business ethics*, 4(5), 377-383.
- Liu, Y., Mai, F., & MacDonald, C. (2019). A big-data approach to understanding the thematic landscape of the field of business ethics, 1982–2016. *Journal of Business Ethics*, 160(1), 127-150.
- Mintzberg, H. (1984). *Le manager au quotidien: les dix rôles du cadre*. Les Éditions D'Organisation.
- O'Fallon, M. J., & Butterfield, K. D. (2005). A Review of The Empirical Ethical Decision-Making Literature: 1996 to 2003. *Journal of Business Ethics*, 59(4), 375-413.
- Tenbrunsel, A., & Smith-Crowe, K. (2008). Ethical decision making: Where we've been and where we're going. *The Academy of Management Annals*, 2 (1), 545–607.
- Timmons, M. (1996). Outline of a Contextualist Moral Epistemology. In *Moral Knowledge? New Readings in Moral Epistemology*, edited by W. Sinnott-Armstrong and M. Timmons, pp.239–325. Oxford University Press.
- Trevino, L. K., Hartman, L. P., & Brown, M. (2000). Moral person and moral manager: How executives develop a reputation for ethical leadership. *California Management Review*, 42(4), 128-142.



## 2. Contacts et inscriptions

<https://etudestudy.com/Ethique2023/index.php>

## 3. Calendrier

Si vous souhaitez présenter vos recherches en éthique à ce workshop, nous vous demandons de nous envoyer :

- votre article complet (9000 mots max, bibliographie comprise) ou un résumé long (1000 mots).
- avant le 30 mars 2023
- via le formulaire : <https://etudestudy.com/Ethique2023/fichiers/soum.php>

## 4. Valorisation

Pour les auteurs qui le souhaitent, les papiers présentés lors de ce workshop peuvent également être soumis pour une proposition d'un numéro spécial à la revue *Communication et Management* (FNEGE 4). Dans ce cas, les auteurs doivent s'engager à ne pas envoyer ce papier dans une autre revue pour soumission.